

TARIF D'ABONNEMENT :

13 fr. 50. Six mois. 26 fr. Un an. 50 fr. Les autres départements et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix de l'abonnement est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutains, 47. Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LES SCANDALES DU PANAMA

Paris, 15 mars. - L'intérêt était partagé hier entre la Chambre et le Sénat. Les deux côtés M. Bourgeois était sur la sellette. Selon l'expression du Gaulois, M. Bourgeois, comme au Palais, a été applaudi à la Chambre. C'est parce que l'opposition s'est portée sur la justice et qu'à la Chambre il est question de justice.

Discours de M. Loubet

M. LOUBET. - Je suis heureux que M. Halgan m'ait fourni l'occasion de repousser du pied une accusation semblable. M. DE LAMBERTY. - Voilà un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

AU SÉNAT

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. Grande affluence de monde aujourd'hui au Luxembourg où est en la recherche des billets d'entrée, et cependant on ne sait pas encore s'il y aura une interruption.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

L'INTERPELLATION MONIS

L'ordre du jour, dit le président, appelle l'interpellation de M. Monis sur les incidents Gollu-Soinory. (Long silence.) On crie à gauche: M. Monis retire son interpellation.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

L'INTERPELLATION MONIS

L'ordre du jour, dit le président, appelle l'interpellation de M. Monis sur les incidents Gollu-Soinory. (Long silence.) On crie à gauche: M. Monis retire son interpellation.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

L'INTERPELLATION MONIS

L'ordre du jour, dit le président, appelle l'interpellation de M. Monis sur les incidents Gollu-Soinory. (Long silence.) On crie à gauche: M. Monis retire son interpellation.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

L'INTERPELLATION MONIS

L'ordre du jour, dit le président, appelle l'interpellation de M. Monis sur les incidents Gollu-Soinory. (Long silence.) On crie à gauche: M. Monis retire son interpellation.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

L'INTERPELLATION MONIS

L'ordre du jour, dit le président, appelle l'interpellation de M. Monis sur les incidents Gollu-Soinory. (Long silence.) On crie à gauche: M. Monis retire son interpellation.

DISCOURS DE M. LOUBET

M. LOUBET. - Je ne jamaïsi communiqué au garde des sceaux. Il est vrai que le garde des sceaux de l'époque a eu une liste qui a communiqué, comme c'était son devoir, au ministre de l'Intérieur.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire. M. LOUBET. - Je le maintiens. M. RIBOT. - C'est un langage qui n'est pas parlementaire.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

BOURSE DE PARIS DU 15 MARS

Table with columns: Valeurs, Compt., Cours, Précéd. Lists various securities and their market prices.

BOURSE DE LILLE DU 15 MARS

Table with columns: Valeurs, Compt., Cours, Précéd. Lists various securities and their market prices.

LA CHAMBRE

Session du mardi 14 mars 1893. AVANT LA SEANCE. L'animation est grande encore aujourd'hui dans les couloirs par où s'argue maintenant sur des faits précis.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et annonces : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

DERNIÈRE HEURE

nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL. Audience du mercredi 16 Mars 1893. Suite des plaidoiries. Beaucoup moins de monde dans les couloirs et dans la salle. A midi l'audience est ouverte.

UN NOUVEAU SCANDALE

Sous ce titre, on lit dans l'ouvrage suivant: « D'après les bruits qui couraient hier dans les couloirs de la Chambre, nous serons à la veille de voir éclater un nouveau scandale parlementaire d'une certaine gravité. »

LE PROCÈS EN CORRUPTION

Paris, 15 mars. - Ont voté contre l'adoption du procès-verbal à la Chambre. MM. Dejardin-Verkinder, Bergerol, de Frescheville, Pichon, Lafargue, Le Gavrian, des Rotours, de Montaigne, Thieffier de Pocheville. Tous les autres ont voté pour.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.

LA LISTE DES COMPROMIS

Un attentat avec une certaine impulsion, et une certaine exécution, la disposition de M. Napoléon Whyton. Le témoin ne doit pas seulement déclarer que M. Mouchetour a la liste, mais affirmer que M. Mouchetour lui a dit des choses d'importance, dire qu'il possède cette liste, M. Whyton donnera le nom de ces témoins.